

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	D A C I A	R 1330 (1300 ou 1300 LS Break)	CH 0200 02

Constructeur INTREPRINDEREA DE AUTOTURISME, Pitesti (R)
 Identification "R 1330" sur la plaquette de production, à droite, à l'intérieur de l'aile
 Plaquette constr. dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis dans le compartiment du moteur, à droite sur l'appui de la suspension
 Ident. du moteur "810 - 99" à gauche, latéralement sur le bloc-moteur, au-dessus du filtre à huile, plaquette rivée
 Importateur princ. Fritz Mäder, Autogarage, 3175 Flamatt
 Véhicule homologué 5247 Signes fixes dans code du type R 1330

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement AV
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AR = régulateur selon charge
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin séparée

Moteur
 Marque D A C I A Type 810 - 99
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Course 4
 Alésage 73 Nombre cylindr. 77
 Cylindrée 1289 CV-impôt 6,56
 Puissance en CV 54 DIN &t/min 5250
 Bruit 76 dB/A &t/min 5250
 Silencieux 2 pots *
 Mesure des gaz ECE-15 **
 Déparallélage OCR, annexe 8, chiffres 3+4 = "D"

Carrosserie limousine
 Nombre de portes 4 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité ***) Rétroviseur gauche+droite
 Cale
 Attelage
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places t 5 av 2 centre ar 3
 Dimensions
 Longueur int. 4400 ext. 1620 Empattements 2440
 Largeur 1455
 Hauteur 1455 Voie av 1312 ar 1312
 Porte à faux lat. 860 Voies av ar
av 860 ar 1100 Braquage g 10000 d 10100
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 480 480 960
 Charge utile 110 240 350
 Poids total 590 720 1310
 Garantie fabr. 1405
 Dimens. pneus 155 SR 13 155 SR 13 (Variantes
 Ply / bar - / 2,0 - / 2,0 voir
 Charge 780 780 remarques)
 pour V max 180 180
 Garantie poids remorquable avec frein 835
 Garantie poids remorquable sans frein 475
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 140 km/h
 Vitesse maximale testée

Equipement	CR (E) ou HCR (E)	
Feux de route	CR (E) ou HCR (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	R-S1 (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	av 1 (E)	
Clignoteurs	av 1 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av 1	ar 1 (E)
Feux de gabarit	av 1	ar
Feux complément.		
Eclairage plaque	2/ à gauche	
Essuie-glace	2 balais avec sans lave-glace	
Avertisseurs	MIXO TPAR 442 - 445 (CH 5 0102 03) ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	D A C I A R 1 3 3 0		
Homologation	N° CH 0200 02		
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	960	Carburant	B
Charge utile	=	CV-impôt	6,56
Poids total	1405	Cylindrée	1289

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Silencieux : 2 pots = 320 x 190/150 x 100/70 mm 400 x 170 x 100 mm.
- ***) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve dans le compartiment du moteur, à droite à l'intérieur de l'aile.
- ****) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis; des ceintures du type Ar4 sont montées.

(k) Lieu et date de l'homologation
Fribourg, 21.12.1976

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

D A C I A

R 1330
(1300 ou 1300 LS Break)

CH 0200 02

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 27.09.77 - Schw

Mesures du bruit selon l'OCE :

avec le véhicule en marche : 49,1 km/h, M2, iA 3,77 = 78,75 dB/A

à proximité de l'échappement : 79 dB/A à 3930 t/min.

Complément du 4.3.1981 /Ba

Nouvel importateur principal dès le 1.10.1980: AUTO-CHABLAIS, Frédy Zumbrunnen,
1860 A i g l e

Mesure des gaz: Conforme selon règlement ECE 15, amendement 03